Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Juriste free lance

Par EmmaT

Bonjour à tous,

Je souhaiterais savoir si l'on peut exercer en qualité de juriste auto entrepreneur ? Précision faite que les diplômes sont acquis
Merci de votre aide

Par Isadore

Bonjour,

Le juriste en question devrait connaître la réponse à sa question au moment de créer son entreprise s'il a "les diplômes requis".

Il peut exercer en libéral avec le statut de micro-entrepreneur (entreprise individuelle). S'il n'est pas avocat, il ne doit pas accomplir d'actes réservés à cette profession (exercice illégal d'une profession réglementée).